Laissez-passer à prix réduit de GOVA pour personnes handicapées

Admissibilité
Vous êtes admissible à un laissez-passer à prix réduit pour les services de transport en commun conventionnels si vous habitez dans le Grand Sudbury et que vous répondez à l'un des critères suivants :

1) vous recevez des prestations du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH);
2) vous recevez des prestations du Programme d'aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave (AEHG);
3) vous recevez des prestations du Programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada (RPC);
4) vous recevez une pension d'invalidité d'Anciens Combattants Canada;
5) vous êtes inscrit auprès de l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA).

Comment présenter une demande
Veuillez remplir le formulaire de demande au verso et suivre les directives ci-dessous :

1) Si vous recevez des prestations du POSPH ou du programme d'AEHG, veuillez faire attester l'exactitude de votre demande par le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires, au 199, rue Larch (cinquième étage).

2) Si vous recevez des prestations d'invalidité du RPC, veuillez présenter un feuillet T4, un talon de paie actuel et une pièce d'identité à photo au personnel au comptoir de services du Centre de transport du centre-ville, au 9, rue Elm, au moment de présenter votre demande.

3) Si vous recevez une pension d'invalidité d'Anciens Combattants Canada, veuillez faire attester l'exactitude de votre demande par Anciens Combattants Canada.

4) Si vous êtes inscrit auprès de l'INCA, veuillez faire attester l'exactitude de votre demande par l'INCA.

Veuillez présenter la demande dûment remplie en personne au comptoir de services du Centre de transport du centre-ville, au 9, rue Elm.

Renseignements importants

- Les demandeurs doivent se rendre en personne au comptoir afin de présenter une pièce d'identité, de vérifier leur admissibilité à un prix réduit et d'ajouter leur photo à leur compte.
- Les demandes ne peuvent pas être soumises par la poste ou par courriel.
- Une fois approuvés, les clients peuvent utiliser soit l'appli mobile GOVA, soit une carte intelligente GOVA Pass. La carte intelligente coûte 5,25 $.

Tarifs réduits
Visitez la page Web des tarifs comptants et des laissez-passer de GOVA pour prendre connaissance des tarifs réduits en vigueur.

Carte de 6 déplacements	**Laissez-passer de 31 jours**
15 $	56 $

Renseignements additionnels sur les Services de transport en commun GOVA :
Page Web de GOVA ou 311

Demande de laissez-passer à prix réduit pour personnes handicapées pour les services de transport en commun conventionnels de GOVA

Date : _____

Nom du demandeur : _____

Adresse : _____

_____

Téléphone : _____

Date de naissance : _____

Ceci confirme que _____ répond à l'un des critères suivants (veuillez cocher la case appropriée) :

Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) ..... ☐

Programme d'aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave (AEHG)..... ☐

Programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada (RPC) .... ☐

Pension d'invalidité d'Anciens Combattants Canada..... ☐

Inscrit auprès de l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) ..... ☐

Attestation :

Signature ou timbre